



Dossier de présentation

L'Escale Bressane

399 route du village 01310 CURTAFOND


Version 2023



Locaux

	Surface	Capacité maximale d'accueil
Petit espace rencontre	135 m ²	126 personnes à table 164 personnes en mode conférence
Grand espace rencontre	243 m ²	210 personnes à table 250 personnes en mode conférence
Bar	10m ²	
Cuisine / Plonge	35 m ²	
Terrasse Préau	121m ²	L 24m20 / l mini 4m50 - l maxi 7m50



 Zone réservée à la mairie



ENTREE



PREAU



PREAU



BAR



PETIT ESPACE RENCONTRE



PLONGE



CUISINE

Stationnement

Autour de la salle, vous disposez de places de stationnement gratuites pour les voitures :

- A l'arrière de la cuisine : 2 places + 3 places mobilité réduite
- Côté préau : 5 places + 1 place mobilité réduite
- Parking école en face : 29 places + 2 places mobilité réduite

Vestiaires

Un vestiaire fermé par portes coulissantes de 3,80m de long est disponible dans le hall d'entrée. 39 cintres fournis.

Sanitaires

2 espaces sanitaires homme et femme sont à disposition dans le hall d'entrée. Chacun est équipé d'un toilette handicapé.

A votre arrivée, un rouleau de papier toilette est installé dans chaque wc, ainsi que du papier sèche-mains dans les wc handicapés. Des sèche-mains électriques sont également installés dans chaque sanitaire. Chaque poubelle est munie d'un sac à votre arrivée.

Les sanitaires (wc, lavabos et sols) doivent être entièrement nettoyés avant l'état des lieux de sortie.

Mobilier intérieur

Sur demande, lors de la signature du contrat, vous pouvez disposer de :

- 34 tables pour 6 personnes, sur roulettes, pliables et qui peuvent s'attacher entre elles (dimensions : L 180cm l 80cm H 74cm),
- 245 chaises (dimensions : assise l 43,5x P 40,5, pieds H 44cm, dossier H 43cm).



Mobilier extérieur

Sur demande, lors de la signature du contrat, vous pouvez disposer de :

- 8 grandes tables (dimensions : L 253cm l 79cm, Pieds H 73cm),
- 4 demi-tables (dimensions : L 120cm l 80cm, Pieds H 73cm),
- 60 chaises.

Décoration

Il est interdit de planter des clous, de percer, d'agrafer, de punaiser, de coller quoi que ce soit sur les murs et plafonds. De même, il est interdit de punaiser/scotcher les tables pour maintenir des nappes.

Un fil est installé le long des murs intérieurs afin d'installer de la décoration suspendue.

60 crochets aimantés sont mis à disposition pour accrocher des ballons ou autres décorations légères au plafond. Ils sont à positionner sur les barres métalliques entre chaque dalle du plafond.



Un escabeau est mis à disposition, rangé dans le local ménage.



EXEMPLE AMENAGEMENT DECORATION GRAND ESPACE RENCONTRE

Éclairage / Prises

	Eclairage	Prises
Extérieur préau	Déclenché par l'intérieur	
Intérieur « Petit espace rencontre »	Déclenché par l'intérieur <ul style="list-style-type: none">- 6 Dalles LED avec variation d'intensité (6000 lm = +/- 400W)- 16 Spots LED ronds (3400 lm = +/- 200W)	14 prises 2 HDMI 2 RJ45
Intérieur « Grand espace rencontre »	Déclenché par l'intérieur <ul style="list-style-type: none">- 10 Dalles LED avec variation d'intensité (6000 lm = +/- 400W)- 29 Spots LED ronds (3400 lm = +/- 200W)	25 prises 3 HDMI 4 RJ45
Hall / Bar	Déclenché par l'intérieur	6 prises
Sanitaires / Local ménage	Automatique	1 prise /pièce
Cuisine	Déclenché par l'intérieur	8 prises + 2 triphasées

Équipement audiovisuel

- Accès wifi (*gratuit*),
- 6 hauts parleurs répartis au plafond (4 dans le petit espace rencontre, à 6 dans le grand espace rencontre) fonctionnant en Bluetooth (*gratuit*),
- 2 à 3 prises HDMI murales.

Sur demande, lors de la signature du contrat, vous pouvez disposer de :

- 1 vidéoprojecteur avec télécommande, installé au plafond,
- 1 ensemble Micro Shure : 1 micro sans fil wifi + 1 micro filaire + 1 fil HDMI de 4,6m,
- 1 tuner/ lecteur CD / lecteur USB JB Systems + 2 enceintes + 2 pieds.

Un limiteur de niveau sonore est installé dans la salle. Au-delà de 95dB, les témoins lumineux oranges se déclenchent puis, si le son n'a pas été diminué, la coupure du son est automatique et définitive.



Électroménager/ Équipements

1. Espace Bar

- 1 lave- verres (+ 4 paniers vaisselle + 1 panier couverts)
- 1 réfrigérateur combiné : réfrigérateur (+ 3 grilles) H110cm P 42cm l 46cm / congélateur (3 bacs) H 3*15cm P 42cm
- 1 évier
- 1 poubelle

2. Espace Cuisine

- 2 armoires réfrigérées Franstal + 6-7 grilles dans chacun (H 170cm l 66cm P 53.5cm)
- 1 piano de cuisson 4 feux gaz + 1 allume gaz
- 1 four mixte à vapeur directe + 10 grilles (l 53cm P 32.5cm) + 4 plats creux en inox (l52.5cm P 32.5cm H 7 à 10cm)
- 1 chariot chauffe-assiettes (contenance 120 assiettes)
- 1 bac Inox de lavage des fruits & légumes
- 1 plan de travail inox sur roulettes
- 1 plonge avec poubelle, lave-vaisselle, espace de dépôt, jet d'eau, 6 paniers de lavage
- 1 chariot de service inox 3 étages (Dimensions : L 100cm l 60cm)

Vaisselle

La location de la vaisselle se fait par chariot de 60 personnes. 3 chariots de vaisselle sont disponibles. Celui-ci comprend :

- 68 grandes assiettes – 28cm de diamètre
- 140 petites assiettes – 25cm de diamètre (usage : entrée et dessert)
- 120 couteaux
- 120 fourchettes
- 120 cuillères
- 72 verres à eau (contenance 30 Cl)
- 120 verres à vin (contenance 25 Cl)



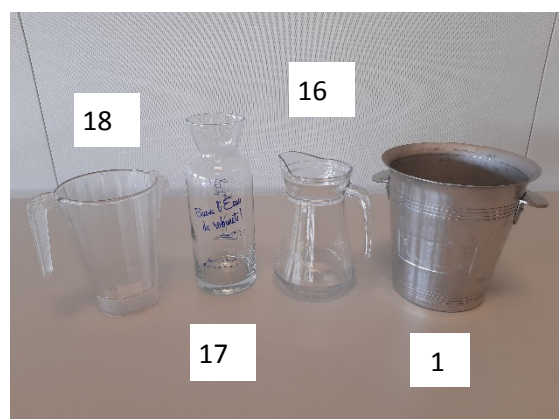
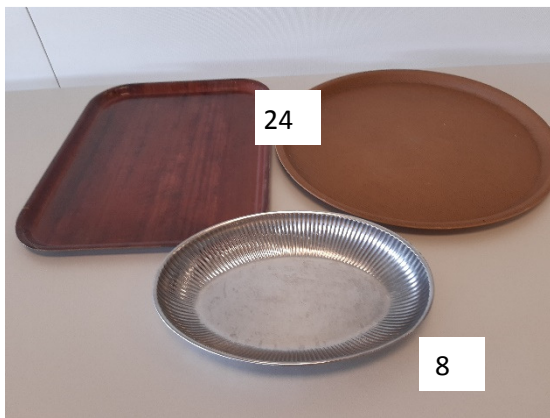
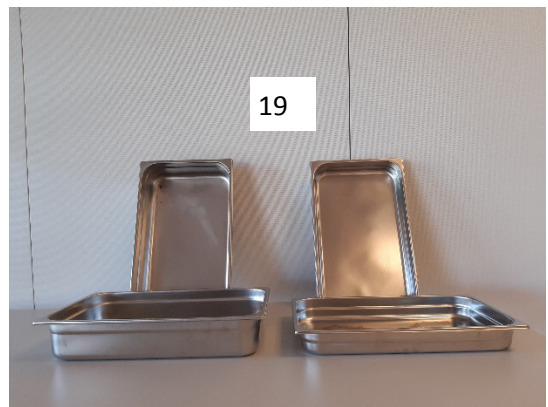
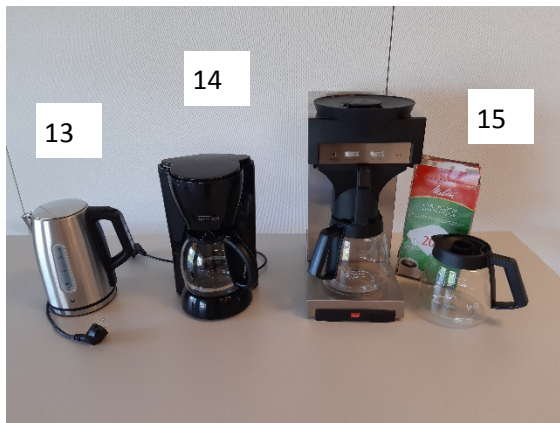
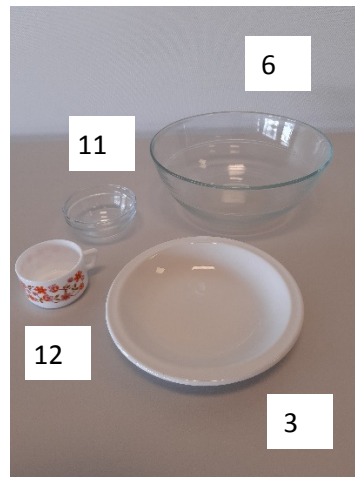
ENSEMBLE DE VAISSELLE EN LOCATION

Un chariot de service inox 2 étages (dimensions : L 100cm l 60cm) supplémentaire peut être mis à votre disposition.



En sus, vous pouvez bénéficier gratuitement de la vaisselle suivante :

		Quantité disponible
1	Seaux à champagne	11
2	Tire-bouchons	3
3	Assiettes à soupe	128
4	Cuillères à soupe	109
5	Louches	3
6	Saladiers verre	14
7	Couverts à salade en bois (ensemble)	5 +2
8	Corbeilles à pain	33
9	Trancheuse à pain	1
10	Couteau à pain	1
11	Coupelles verre	132
12	Tasses	140
13	Bouilloire	1
14	Cafetière	1
15	Cafetière collectivité (1.8L)	1+1
16	Pots à eau en verre à anse	10
17	Pichets à eau en verre	26
18	Pichets à cocktail plastique	19
19	Plats inox four	4
20	Plats inox ovales service	8
21	Plats ovales	8
22	Plats creux ronds	7
23	Plats plats ronds	7
24	Plateaux de services	7
25	Planche à découper	1
26	Ecumaires	2
27	Cuillères de service	24



Tarifs / Cautions

Espace loué	A qui	1 jour	2 jours
Petit espace rencontre 135 m2	Habitants de Curtafond	200 €	300 €
	Extérieurs commune	300 €	450 €
	Associations communales	Gratuit	Gratuit
Petit espace rencontre + cuisine	Habitants de Curtafond	240 €	380 €
	Extérieurs commune	360 €	570 €
	Associations communales	Gratuit	Gratuit
Grand espace rencontre 243 m2	Habitants de Curtafond	300 €	400 €
	Extérieurs commune	450 €	550 €
	Associations communales	Gratuit	Gratuit
Grand espace rencontre + cuisine	Habitants de Curtafond	340 €	480 €
	Extérieurs commune	510 €	700 €
	Associations communales	Gratuit	Gratuit

Autres locations		A qui	1 jour	2 jours
Sono / Vidéo		Habitants de Curtafond Extérieurs commune	50 €	50 €
		Associations communales	Gratuit	Gratuit
Vaisselle	1 Chariot (1)	Habitants de Curtafond Extérieurs commune	50 €	50 €
	2 Chariots (1)	Habitants de Curtafond Extérieurs commune	60 €	60 €
	3 Chariots (1)	Habitants de Curtafond Extérieurs commune	70 €	70 €
		Associations communales	Gratuit	Gratuit

(1) 1 chariot de vaisselle = 60 personnes

Pour les professionnels et associations extérieures, possibilité de louer en semaine uniquement le petit espace rencontre : 100 €.

Pour les associations extérieures à la commune, possibilité de louer le petit espace rencontre pour des répétitions ou cours au tarif de 30 € par utilisation et 15 € à partir de la dixième utilisation.

Deux cautions seront à fournir par chèque à l'ordre du Trésor Public :

- 250 € pour le ménage,
- 1 500 € pour les locaux.

Les cautions seront partiellement ou totalement conservées :

- en cas de dégradation même involontaire du matériel et des locaux,
- à défaut d'un nettoyage effectif des locaux et de ses mobiliers et accessoires mis à disposition.

Les deux chèques de caution seront détruits (destructeur de documents) dans un délai maximum d'un mois après l'utilisation, si aucun dégât n'a été constaté.

Ménage

Un local ménage avec matériel et produits est mis à disposition du locataire.

Y sont affichées les consignes d'usage des produits ménagers et du matériel.

Salle(s) et mobilier : les sols seront balayés, les tables et les chaises nettoyées ainsi que tout le matériel mis à disposition du bénéficiaire.

Espace bar : les sols devront être balayés et lavés et les poubelles vidées.

Sanitaires : les sols devront être balayés et lavés. Les wc et lavabos devront être lavés et les poubelles vidées.

Cuisine : celle-ci sert à la cantine scolaire, **l'enjeu d'hygiène est élevé**. Le ménage devra donc y être minutieux, avec le matériel et les produits dédiés, et l'usage du matériel précautionneux. Les sols devront être balayés et lavés et les poubelles vidées.

La vaisselle louée devra être lavée et rangée comme sur le modèle transmis lors de l'état des lieux entrants.

NB : dans le cas où le locataire fait appel à un traiteur/restaurateur, il conviendra de définir avec ce dernier qui est en charge du nettoyage de la cuisine. Dans tous les cas, le locataire reste le seul responsable lors de l'état des lieux.

Extérieur: si nécessaire les sols seront balayés et déchets/mégots ramassés.

Déchets :

- Tous les déchets seront mis dans des sacs poubelles fermés et déposés dans le container prévu à cet effet à l'arrière du bâtiment,
- Les cartons, bouteilles en plastiques et papiers recyclables seront mis dans des sacs poubelles puis déposés dans la poubelle jaune,
- Les bouteilles en verre seront emportées par vos soins à la benne à verre située au centre du village.

Vous pouvez apporter en complément du matériel fourni, des éponges, des sacs poubelles, des torchons à vaisselle, du produit vaisselle, ...

Liste du matériel et des produits fournis :

1 aspirateur + rallonge	Dosettes pour nettoyage sol
3 balais brosse coco grande largeur	Produit pour wc / lavabos sanitaires
2 pelles +1 balayette	Produit vaisselle (pour nettoyage surfaces)
1 balai brosse piassava pour l'extérieur	
3 balais trapèze + serpillère semelle	
2 balais brosse dur + serpillère coton	
2 seaux sur ensemble roulant	
Lavettes jaunes pour les sanitaires	
Lavettes bleues pour les surfaces	
Microfibres pour vitres / miroirs	
1 éponge pour le four	
1 éponge spéciale mur	

Etat des lieux

Il s'effectuera

- le **vendredi précédent la location à 16H30** pour l'état des lieux entrant (prévoir 1h à 1h30 selon équipements loués),
- le **lundi suivant la location à 7H30** pour l'état des lieux sortant (prévoir 1h00).

Bénéficiaires / Conditions d'utilisation

Bénéficiaires :

- Les associations communales bénéficient des espaces pour une activité régulière ou une utilisation ponctuelle liée à une réunion ou une manifestation. La location se fera sous la responsabilité du président. Toute sous-location est interdite.
- Les entreprises / autres organismes extérieurs peuvent bénéficier des espaces pour des opérations professionnelles. Toute sous-location est interdite.
- Les particuliers peuvent louer les espaces pour des réunions à caractère familial ou amical. Toute sous-location est interdite.

La commune reste prioritaire sur l'utilisation des salles notamment pour l'organisation d'élections, de campagnes électorales, plan d'hébergement d'urgence, organisation de réunions publiques, de manifestations municipales d'extrême urgence, évènement imprévu au moment de la réservation ou pour des travaux importants à réaliser. La commune peut aussi suspendre la location des salles pour des raisons de sécurité.

Au moment de la signature du contrat, le locataire devra avoir pris connaissance du règlement intérieur, s'engager à respecter les capacités maximales d'accueil, à rendre les locaux et équipements en bon état.

Le bénéficiaire se devra d'éviter toutes nuisances sonores pour les riverains.

Il s'engagera à respecter les dispositions légales d'hygiène et de sécurité, à s'assurer qu'aucune activité dangereuse ou illégale se produise dans les locaux et abords.

L'accès des locaux est interdit aux animaux.

Tout représentant de la commune pourra accéder aux locaux afin de contrôler le plein respect des dispositions auxquelles il aura souscrit.

Assurance

Le bénéficiaire des locaux doit fournir une attestation d'assurance couvrant les biens lui appartenant, les dommages causés aux personnes, aux biens immobiliers et mobiliers et en général tous les dommages pouvant engager sa responsabilité aussi bien dans les locaux loués que dans les abords immédiats.

L'attestation d'assurance fera apparaître la dénomination de la salle ainsi que les jours et horaires d'utilisation.

La commune décline toutes responsabilités en cas de dégâts, pertes, vols à partir du jour de l'état des lieux entrant et jusqu'à la remise des clefs de l'état des lieux sortant.

Annulation

La commune se réserve la possibilité d'annuler une réservation en cas de circonstances particulières ou de nécessités, sans que le bénéficiaire puisse prétendre à une quelconque indemnité. En cas d'évènement exceptionnel, la location de la salle pourra être annulée sans préavis.

Le locataire se verra rendre les chèques émis et pourra bénéficier d'un report de location.

Pour toute annulation après la signature du contrat et sans motif valable, la commune se réserve le droit d'encaisser le chèque de location.

Contact

Mairie de Curtafond

460 route du village 01310 CURTAFOND

Tel : 04 28 36 06 81

Mail : secretariat@curtafond-mairie.com

Site web : <https://www.curtafond-mairie.fr>